

COMM'UNE INFO

SALIGNAC

ETE 2022



LE MOT DU MAIRE

Chers Salignacais et Salignacaises,

L'été et son lot de manifestations pour petits et grands ont été une bouffée d'oxygène, après deux saisons contraignantes en tout genre, des manifestations ont pu être organisées cet été. Malgré la décision préfectorale concernant l'interdiction des feux d'artifices, ces fêtes ont rythmé votre été et laissé de beaux souvenirs à chacun. Remercions les membres et bénévoles du Comité des Fêtes de Salignac, du Foyer Rural, de l'Association Vivre avec l'École, le groupe folklorique « Lei Manteneire di Tradicioun », le restaurant Le Londrina et sans compter nos agents communaux qui se dévouent pour tout mettre en place pour que ces manifestations se passent au mieux et dans le respect de la loi. La Paléogalerie musée des fossiles où de nombreuses visites se sont enchaînées, a renouvelé les représentations du PALÉOSHOW et organisé des promenades guidées d'une heure trente environ offrant une première approche de travail de prospection à la découverte d'indices. Le marché estival avec ses commerçants qui ont proposé leurs produits, merci à tout ce petit monde pour leur engagement au service des habitants-es de Salignac. D'autres manifestations conviviales arriveront prochainement.

Je voulais ajouter que pour être informé de toutes ces manifestations, une application gratuite sur votre mobile est à votre disposition : "Panneaupocket" très facile d'utilisation. Cela permet d'être alerté en temps réel des animations mais aussi des différents problèmes qui peuvent se produire dans notre commune ex : routes barrées, coupure d'eau etc.

Sur le sujet de l'eau, l'été est très difficile pour certains villages et villes de France, Salignac a été épargné cette année avec quand même une restriction. Respectons et soyons raisonnables sur l'utilisation de l'eau, car l'eau je pense va devenir une denrée rare, précieuse et chère dans notre avenir.

Pour terminer, permettez-moi de vous souhaiter une bonne fin de vacances et une bonne rentrée à nos futurs petits écoliers.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Prenez soin de vous



Départ à la Retraite de Monsieur BAILLE

Éric :

BAILLE Éric, s'occupait du service technique sur la commune depuis 1986. Il se chargeait de l'entretien de nos routes, débroussaillage, déneigement, entretien des espaces verts, des stations d'épuration, de l'entretien de tous les locaux communaux, du ramassage des encombrants et bien d'autres missions. Il a fait valider ses droits à la retraite à partir du 1er août 2022. Ce départ à la retraite bien méritée est l'aboutissement d'une belle carrière professionnelle. Nous lui souhaitons de profiter pleinement d'une belle et longue retraite.

ETAT CIVIL

MARIAGE

Mr HADJ HACENE Aliocha et Mme KORPAL Ludivine

le 27 mai 2022



Mr NOBILE Jordan et Mme LUSSAN Pauline

le 4 juin 2022



Mr ANDRE Gautier et Mme MALATERRE Romane

le 15 juillet 2022



Mr REI Jérôme et Mme EVRARD Aurélie

le 16 juillet 2022



DECES

Mr JEANSELME Bernard décédé le 19 juillet 2022

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE DE SALIGNAC

1050 Route du Village – 04290 Salignac
Horaires d'ouverture :
le lundi, jeudi, vendredi de 8H00 à 12H00 et de
13H30 à 17H00
le mardi de 13H30 à 17H00.
Téléphone : 04.92.61.31.28
Adresse mail : salignachp@orange.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES JABRON LURE VANÇON DURANCE

110 Rue de l'école – 04290 Salignac
Horaires d'ouverture :
le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8H00
à 12H00 et de 14H00 à 18H00
Téléphone : 04.92.34.46.75
Adresse mail : secretariat@ccjlvd.fr

SIVU SALIGNAC-ENTREPIERRES (EAU POTABLE)

Parc de SISTERON Val de Durance
17 Allée des Genets - Bureau 15 –
04200SISTERON
Horaires d'ouverture : le jeudi de 8H30 à 12H00
et de 14H00 à 18H00
Téléphone secrétariat : 09.62.12.65.45
Téléphone astreinte : 06.86.58.68.30 uniquement
en cas de problème technique
Adresse mail :
sivusalignacentrepierres@orange.fr à privilégier

ASA D'IRRIGATION

Zone du Parc d'Activité – 23 Allée des Genêts –
Bureau 1 Bât. 23 – 04200 SISTERON
Horaires d'ouverture : le mardi de 8H00 à 12H00
et de 14H00 à 18H00
Téléphone : 04.92.31.35.25
Adresse mail :
asasalignacentrepierres@orange.fr

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

22 rue des Arcades 04200 Sisteron
Téléphone 04.92.32.15.69.

CENTRE MEDICO SOCIAL

3 avenue Alsace Lorraine 04200 SISTERON
Téléphone : 04.92.61.06.92

LES NUMEROS D'URGENCE

Police secours: 17
Pompiers : 18
Samu : 15
Hôpital de Sisteron :
04 92 33 70 00
Gendarmerie Château-Arnoux :
04 92 64 00 02
Enfance en danger : 119
SOS Violence : 0800.059.595
SOS Violences conjugales : 3919



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

**Recevez les alertes et les informations de votre commune
en 4 CLICS**

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre
téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou
en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket
en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre
commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

**Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.**

REGLES DE VIE COMMUNALES

INCIVISME AU CIMETIERE

Des familles se rendant au cimetière ont constaté que des plantes déposées sur les tombes avaient disparues.... Comment peut-on faire un geste aussi infâme, quand on sait que les familles sont dans la peine de la perte d'un être cher.

Il est à rappeler que ce type de larcin est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 € et un an de prison.



RAPPEL NECESSAIRE CONCERNANT LE BRUIT !!!!



Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun aux objets, appareils ou outils que nous utilisons ou aux animaux dont nous avons la garde.

Les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun fasse appel à son civisme du moins à sa courtoisie afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

L'arrêté Préfectoral du 25 juin 2001 relatif à la lutte contre les nuisances sonores, fixe des règles à respecter que nous nous devons de vous rappeler.

Pour les activités non professionnelles :

Tous travaux effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectuées que de :

- 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H à 20 H du lundi au samedi inclus.
- 10 H à 12 H et de 16 H à 18 H les dimanches et jours fériés.

Pour les activités Professionnelles, Artisanales et de Loisirs :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils, des équipements ou appareils de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, doit interrompre ces travaux entre 20 H 00 et 7 H 00 et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.



NOS AMIS LES CHATS

Afin d'éviter une prolifération importante de chats il est recommandé aux propriétaires de ces derniers de faire le nécessaire (par exemple contraception - stérilisation). A savoir un chat peut avoir jusqu'à 4 fois /an ses chaleurs et avoir 4 à 8 chatons par portée (32 chatons par an au plus).

NOS AMIS LES CHIENS

En aucun cas un chien ne pourra être tenu responsable du comportement incivil de son propriétaire.

Tous les chiens doivent être tenus en laisse ou à l'intérieur de la propriété de façon à ce qu'ils ne divaguent pas sur la voie publique. Ils ne doivent pas non plus gêner le voisinage par leur aboiement.



CALENDRIER DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Ce service est réservé aux habitants de la commune de Salignac. Cette collecte est réservée aux encombrants ménagers dont le poids ou le volume ne permet pas de les transporter dans un véhicule de tourisme et qui ne doivent en aucun cas être déposés à la collecte des ordures ménagères. Ils font l'objet d'une collecte en porte à porte sur inscription préalable auprès du secrétariat de la Mairie de Salignac au moins 24h avant le jour de collecte. Téléphone mairie de Salignac 04.92.61.31.28.

Attention changement de jour
de collecte

JEUDI 25 AOUT 2022

JEUDI 27 OCTOBRE 2022

JEUDI 15 DECEMBRE 2022

Le dépôt des encombrants en déchèterie est gratuit pour les particuliers mais **est payant pour les collectivités** et les professionnels. Cela représente pour la commune un coût de 592.76€ en 2020, de 740.20€ pour l'année 2021 et de 854.84€ pour les deux premiers trimestres 2022. L'ensemble de ce coût est répercuté sur les impôts directs des administrés de la commune.

CALENDRIER DE COLLECTE DECHETS VERTS

Le camion de la mairie est mis à disposition des habitants de la commune de Salignac pour la collecte **UNIQUEMENT des déchets verts**.



SEPTEMBRE 2022	OCTOBRE 2022
3 & 4 : CHEMIN DES CHATAIGNIERS	1er & 2 : QUARTIER SENS
10 & 11 : 4 CHEMINS VALLEE DU RIEU	8 & 9 : CHEMIN DES CHATAIGNIERS
17 & 18 : PLACE HLM LE MARDARIC	15 & 16 : 4 CHEMINS VALLEE DU RIEU
24 & 25 : CHEMIN DES CHÊNES	22 & 23 : PLACE HLM LE MARDARIC
	29 & 30 : CHEMIN DES CHÊNES
NOVEMBRE 2022	DECEMBRE 2022
5 & 6 : QUARTIER SENS	3 & 4 : CHEMIN DES CHÊNES
12 & 13 : CHEMIN DES CHATAIGNIERS	10 & 11 : QUARTIER SENS
19 & 20 : 4 CHEMINS VALLEE DU RIEU	17 & 18 : CHEMIN DES CHATAIGNIERS
26 & 27 : PLACE HLM LE MARDARIC	

FEUX DE FORÊT

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

Par arrêté préfectoral n°2022-173-004 relatif à la prévention des incendies des feux de forêt et portant interdiction temporaire de différents feux dans le département des Alpes de Haute Provence jusqu'au 15 septembre 2022. Considérant l'état exceptionnel de sécheresse pour la saison et la forte sensibilité au feu des espaces naturels du fait du dessèchement des végétaux dans le département des AHP : interdiction de l'emploi du feu ; interdiction de jeter les mégots ; feux d'artifices réglementés ; l'utilisation des barbecues à usage domestique et à proximité immédiate de l'habitation est autorisée. Des sanctions sont possibles.



SYDEVOM

Le SYDEVOM est intervenu auprès des élus des différentes communes, une réunion a eu lieu à Salignac le 3 juin pour les Conseils Municipaux de Salignac, Sourribes et Montfort.

La CCJLVD a lancé une opération d'optimisation de la gestion des déchets (ordures ménagères résiduelles (OMR) sur son territoire. Une des principales actions de cette opération repose sur le passage à la collecte en colonnes pour tous les flux pour les déchets résiduels et les cartons au premier trimestre 2023. Initialement prévue au 1er janvier 2023, sera certainement reportée en avril 2023 (en fonction de la date de livraison du camion).



Les divers dépôts sauvages à même le sol, aux pieds des colonnes, dans des cartons, ou encore à côté du Chalet polluent et dégradent le cadre vie. L'enlèvement de ces derniers génèrent un coût important pour la collectivité. C'est également une difficulté supplémentaire, une perte de temps, et un manque de respect pour l'ensemble du personnel municipal de Salignac, obligé de ramasser et de trier manuellement ces détritrus.

Par ailleurs, un déchet en appelle toujours un autre. Chacun doit donc s'efforcer de ne pas être l'un des maillons de cet incivisme.

Toutefois, nous tenons à remercier particulièrement les personnes qui ont adopté de faire le tri et souhaitons qu'un grand nombre de nos administrés suivent cet exemple.

Il y aura 5 colonnes de Points d'Apport Volontaire à Salignac (PAV) :

- City Stade :
- Les 4 Chemins
- Entrée du Village-Mardaric
- Les Gilotières Nord
- Les Gilotières sud

Il est prévu le samedi 22 octobre 2022 une après-midi « collecte nature » sur la Commune, le point de rendez-vous sera sur la place du village à 14 h 00, un goûter sera offert à l'issue de l'après-midi.

Venez nombreux

TRAVAUX



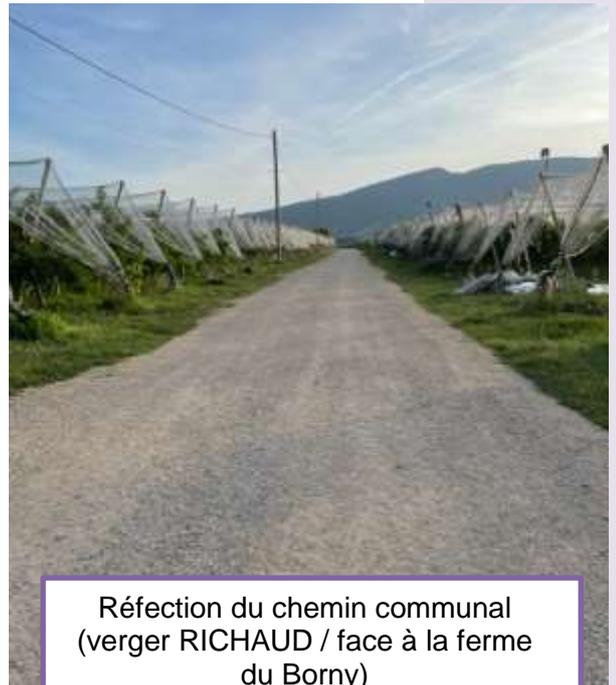
Eglise Saint-Clément : déblaiement gravats



Nouveaux lampadaires : garderie -
abri bus place du village – chemin
des Amandiers



Renouvellement des tables de la salle du Conseil
Municipal



Réfection du chemin communal
(verger RICHAUD / face à la ferme
du Borny)

- Un Conduit de Cheminée a été installé dans l'appartement au-dessus de la Mairie afin de permettre au locataire de pouvoir installer un poêle à granulés.
- Réfection conduite des Eaux usées à hauteur d'1.50m à Sens suite à des entrées de racines cyprès.
- Travaux d'entretien dans les bâtiments de l'école, cantine et garderie
- Mise en place de boîtes aux lettres pour l'école et pour la cantine-garderie



Départ de Madame La Préfète : Violaine DEMARET le 22 août 2022 nommée en Avignon, une cérémonie de départ a eu lieu le 22 juillet 2022 dans les jardins de la Préfecture, à laquelle Madame le Maire a assistée

VIE DE LA COMMUNE

Marché estival : Un nouvel exposant : Sarah qui fabrique des Fondants parfums d'ambiance ; et vous pourrez toujours trouver des fruits et légumes chez Ludovic Lombard , du pain bio ,viennoiseries et biscuits chez La Panetière de Château-Arnoux, les Pizzas de Philippe Pardigon, des huiles d'olive et tapenades de Jean-Louis Grisolle, des œufs de Alexia Collomp, du miel de José Lejeune de Mézien et des fromages de Ambre Martin de Noyers sur Jabron.



Concert Eglise Ste Thérèse

le 22 juillet 2022



Le 24 juillet une messe a été célébrée en provençal à l'Eglise Ste Thérèse avec le groupe « Lei Manteneire di Tradicioun » ; à l'issue de la messe le groupe a dansé sur le parvis de l'église.

Mr SELIN, vice-président de l'association et Mme Selin sont des habitants de Salignac et ont participé à cette représentation.

CROQUE NOTES

Le groupe CROQUE NOTES s'est produit en soirée le 17 juin 2022 devant une salle comble, avec le répertoire (Brassens-Yves Jamet, Nougaro, Ferret, Ferrat, Aznavour, Barbara, Brel) merci pour ce bon moment d'évasion, notons que Mr Jacques Broche habitant à Salignac a chanté un grand répertoire de Brel



CLUB DES AINES

Les rencontres du mercredi :

Cette année le club des aînés, après une reprise des activités en Novembre, nous a permis de nous retrouver les mercredis pour partager de bons moments.

Au mois de juin nous avons fêté les 90 printemps de Mme Marcelle IMBERT qui participe depuis plus de 20 ans à nos mercredis récréatifs. Pour cette occasion ses filles avaient confectionné un délicieux gâteau qui a ravi les gourmands que nous sommes.

Pour bien terminer et avant que le club ferme, nous avons clôturé ces retrouvailles au restaurant Le Londrina pour déjeuner et lever le verre de l'amitié.



Ateliers création du jeudi :

Lors de la kermesse de Salignac, organisé par l'association *VIVRE AVEC L'ECOLE*, fidèle à ses habitudes, le club des aînés de Salignac avait confectionné toutes sortes de figurines et poupées de tissus, laine et autres jolies matières, qui ont profité à l'association *VIVRE AVEC L'ECOLE*.

Alors que les rencontres du mercredi sont organisées autour de jeux comme les cartes et le scrabble, les jeudis sont consacrés à la fabrication de toutes sortes de petits objets qui sont donnés à des associations et vendu à l'occasion des manifestations organisées dans le village toujours au profit des associations. C'est le cas pour l'association ELA, pour la ligue contre le cancer, pour l'école du village... Nous avons aussi participé au financement de la kermesse grâce aux ventes réalisées de nos objets par l'association *VIVRE AVEC L'ECOLE* lors de la fête des plantes.

Association le Club des Aînés – CCAS de Salignac – Nadine GARGANO

VIVRE AVEC L'ECOLE

Le vendredi 1er juillet avait lieu la grande kermesse organisée et offerte par l'association Vivre avec l'école ! Une après-midi magique pour les petits comme pour les grands. Après une magnifique chorale organisée par les maitresses de l'école, les enfants ont pu profiter des différents stands : pêche aux canards, jeux gonflables, le clown « Augustin » et ses superbes sculptures gonflables sans oublier ses fameux jeux en bois !

Les enfants se sont régalés avec un stand de confiserie, churros, barbe à papa, crêpes et pop-corn étaient de la partie.

Au détour d'un stand nous pouvions trouver une buvette bien fraîche pour se désaltérer. Le club des aînés de Salignac nous a fait le plaisir de proposer à la vente leurs créations au profit de l'association.

Cette après-midi était marquée par des rires, des sourires bref l'association vivre avec l'école a remporté son pari : Apporter du bonheur aux enfants !

Nous tenons à remercier :

-Le club des aînés de Salignac pour leur générosité

- L'équipe enseignante de Salignac

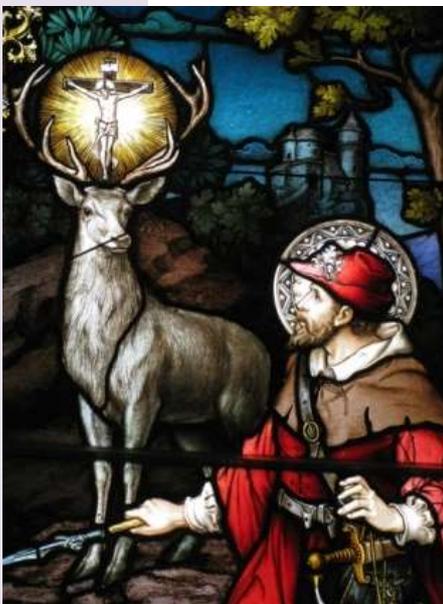
Nos prestataires :

-Tunnel gonflable avec Mathieu et Léa

-Le clown Augustin « Patrick Atrak »



L'association Vivre avec l'école



REPAS DE LA SAINT HUBERT :

La Société de Chasse « La Diane » organise le 10 septembre sa fête annuelle : Messe avec cor de chasse, Bénédiction des Chasseurs et des Chiens à 10h30 – Repas avec Paëlla à 12 h 30 ; une SURPRISE est réservée à l'ensemble des participants.

À ce jour il reste encore quelques places.

SOCIETE DE CHASSE « LA DIANE »

Lors de l'Assemblée Générale du 29 juillet 2022, Mr Lucien BRUN Président a reçu la médaille d'or pour ses loyaux services au sein de la Société de chasse de Salignac « La Diane » pendant 40 ans.



LE FOYER RURAL

Dimanche 8 mai, la 20e Fête des Plantes et de l'Artisanat fut une belle réussite jusqu'en début d'après-midi que la pluie s'invite, dommage.

Merci aux exposants de leur présence, beaucoup de nouveaux. Un grand merci au musicien, Jean-Marc, on peut lui tirer "notre chapeau", pas de pause, il voulait même continuer à chanter sous la pluie... Mais celle-ci était trop forte.

Beaucoup de visiteurs, attendaient comme nous avec 2 ans de "stand-by" le retour de la Fête des Plantes avec impatience.

Merci aussi à Martine, Mady, Nathalie, Jérôme B., Cécile, Yoan et Jérôme de leur aide.

Lundi de Pentecôte, le 6 juin 2022, nous avons défilé au corso de Sisteron avec notre char "cow boy" revisité et décoré de fleurs naturelles des champs.

Merci à Martine, Jean François pour leur aide ainsi qu'à Lucien qui nous a également prêté son tracteur pour l'occasion.

Nous avons eu un temps magnifique et très chaud, merci au public d'être présent pour nous encourager.

Samedi 25 juin a eu lieu les 40 ans du Foyer Rural (officieusement cela fait 41 ans mais avec la pandémie n'avons pas pu les fêter).

Nous avons organisé un repas en partenariat avec le Londrina et Fred Traiteur pour la paëlla, ainsi qu'une soirée musicale animée par DJ Tour - Avenir Vision. Merci à Virginie et à Marcos du restaurant pour leur gentillesse et leur service.

Ce fût une belle réussite avec de belles tablées et des souvenirs avec certains créateurs du Foyer. Une pensée à ceux qui nous ont quittés.

Les 5 anciens présidents avaient répondu présents : Mr VIGNEAU Jean Michel - Mr DUEZ Alain - Mr Hubert de POURQUERY - Mme Nicole PHILIP et Mr Francis TESTA ainsi que certains adhérents.

Des photos du début de la création du Foyer jusqu'à aujourd'hui avaient été mises soit sur papier ou sur écran, elles ont défilé tout le long de la soirée.

Suite à un arrêté préfectoral du 22 juin, le feu d'artifice qui devait avoir lieu a été annulé considérant l'état exceptionnel de sécheresse.

Une belle soirée qui nous incite à continuer dans notre lancée.

Nous ne sommes pas nombreux mais nous nous serrons les coudes, merci à tous les bénévoles qui nous ont aidé pour le montage, le démontage et tous rangements après : Lucien, Marcos, Jean François, Jean Louis, Roger, Timéo, Thierry et Lionel.

Nous avons organisé le samedi 30 juillet notre 1er marché nocturne.

14 exposants étaient présents. Pour une première ce fut une réussite, ainsi que le beau temps bien présent. Il y a eu des visiteurs, les exposants étaient contents dans l'ensemble.

Aussi pour ceux qui sont venus écouter et applaudir Alain Amouriq. Merci à lui pour son talent et ses créations. Surtout la chanson sur le vieux village où trône la vieille chapelle a eu un franc succès et a été redemandée par le public, très belle interprétation.

Le restaurant "Le Londrina" était ravi aussi, autant pour les réservations que pour les clients au bar qui sont venus se désaltérer tout en écoutant et apprécier la présence d'Alain.

Merci à Virginie et à Marcos pour leur gentillesse et leur sourire.

Nous vous donnons RDV si possible l'année prochaine pour un 2e marché nocturne.



Programme 2022-2023

- Lundi :
 - **Gym** avec Bruno Fabre de 10H15 à 11H15 120 € l'année (pour 1 ou 2 cours). Démarrage le 5 septembre 2022
 - **Sophrologie** avec Marc Martin de 18H à 19H 58^E le trimestre. Reprise le 26 septembre 2022
- Mardi :
 - **Yoga Vinyasa** avec Sarah Herbinger de 19H à 20H15. 15€ la séance ou 45€ les 4 séances. Reprise le 13 septembre 2022
- Mercredi :
 - **Théâtre** avec Hubert De Pourquery à 19H. Cours gratuit. Reprise le 7 septembre 2022.
 - **Zumba** avec Fabien RICHAUD de 20H30 à 21H30. 5€ la séance. A partir de 16 ans. 1 fois par mois : Les cours de Zumba auront lieu les mercredis 12 octobre – 16 novembre – 14 décembre – 11 janvier – 8 février – 15 mars – 12 avril et 10 mai. Réservation obligatoire par mail à frds04290@orange.fr ou par SMS 06.38.95.86.21 **Attention !** pas de Théâtre ces Mercredis-là
- Jeudi :
 - **Gym** avec Bruno Fabre de 18H15 à 19H15. 120 € l'année (pour 1 ou 2 cours).
 - **Théâtre** avec Hubert à 19H30

Pour la Gym et la Zumba : **Certificat Médical Obligatoire.**

Carte RCIA Obligatoire à 15€ même pour 1 séance (valable pour l'année 2022 – 2023 dans tous les Foyers Ruraux)

LE COMITÉ DES FETES

Le comité des fêtes vous avait promis une belle fête de village : pari réussi.

Deux jours de fêtes le 10 et 11 juin dernier, pour le plus grand plaisir des enfants, avec des jeux gonflables, pêche aux canards, barbe à papa, etc. et bien sûr pour le plus grand plaisir des grands, un concours de boules qui a réuni près de 60 équipes, deux soirées musicales dont un karaoké géant qui ont rempli la place de danseurs et de chanteurs, une gardiane de taureau qui a réuni 80 personnes.

Un public festif, des sourires sur tous les visages, des enfants et des parents heureux, c'était le but de cette fête que nous renouvellerons l'année prochaine.

S'en est suivi un 13 juillet qui a fait le bonheur de notre bar restaurant « Le Londrina » qui était complet ce soir-là pour le repas. Le comité des fêtes avait prévu un orchestre, un dj, un feu d'artifice, un show lumière. Malheureusement, entre sécheresse et pluie le soir même, nous avons été obligés de nous adapter et réduire nos prétentions, mais ce n'est que partie remise.

Le vide grenier qui était prévu ce 15 août est reporté au 11 septembre pour cause de grosse chaleur (nous prenons soin de vous). Mais ce n'est que mieux, vous serez tous de retour de vacances et nous finirons l'été ensemble.

Habitants de Salignac, un grand merci d'être là à chacune de nos fêtes, c'est le plus beau remerciement que vous pouvez faire à ce comité et c'est grâce à vous que nous allons continuer.



ECOLE - GARDERIE – CANTINE

La fête de l'école de Salignac a eu lieu le 1er juillet 2022, avec exposition des travaux réalisés par les élèves et petit concert de chorale de l'école, suivie de la Kermesse organisée par l'association *VIVRE AVEC L'ECOLE*.

Durant l'été les employés communaux Benjamin et Thibaut ont procédé à des travaux de rénovation et d'entretien dans les locaux. Ils ont aussi peint des jeux et des couloirs de course dans la cour de l'école.

La rentrée des classes aura lieu le jeudi 1 septembre 2022 à 8H30.

Les enseignantes de l'école d'Entrepierrres, Mme Anne CAUSSANEL et Mme Caroline DURANT partent toutes deux à la retraite. Nous leur souhaitons une bonne continuation et les remercions pour le travail et la dévotion dont elles ont fait preuve toutes ces années. Elles sont remplacées par Mme *Magalie BONNEAU*, directrice et enseignante des moyennes et grandes sections et Mme *Corinne LAMOTTE* enseignante des petites et moyennes sections. Nous leurs souhaitons la bienvenue.



Pas de changement pour l'école de Salignac ni pour la cantine-garderie : les inscriptions à la cantine de Salignac, d'Entrepierrres, et à la garderie périscolaire de Salignac, seront prises par Nadine Gargano à la garderie de Salignac. Contact : 04 92 61 06 82 – 07 83 38 00 17 – garderiecantine@gmail.com

Les permanences seront tenues pour ces inscriptions aux dates suivantes :

LUNDI 29 AOUT 2022 et MARDI 30 AOUT 2022

de 08H00 à 12H00

et de 14H30 à 18H30

Vous pouvez retrouver le calendrier des inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023 sur le site internet de la commune <http://salignac04.fr/>, dans l'onglet « vie pratique » Cantine-garderie »

Les inscriptions et les paiements sont pris à l'avance à la quinzaine ou au mois. Les paiements par carte bancaire seront privilégiés.

Aucun enfant ne pourra être accueilli à la cantine si ces formalités n'ont pas été accomplies.

Le tarif du repas est maintenu à 4.15 € TTC.

La garderie périscolaire accueille les enfants scolarisés le matin de 7 h 30 à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30.

Les tarifs de la garderie sont inchangés :

- 0.90 € la demi-heure,
- Forfait de 48.00 € par mois si fréquentation au-delà de 27h.

Les inscriptions des enfants au transport scolaire sont à faire sur le site du Conseil Régional : ZOU.MAREGIONSUD.FR.

En souhaitant une bonne fin de vacances et une bonne rentrée à tous les élèves.

FORUM DES ASSOCIATIONS

La première édition du forum des associations de la Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance se déroulera le **dimanche 11 septembre 2022** en trois lieux de la commune d'**Aubignosc** : dans la salle des fêtes, dans la cours de l'école et au City stade. Venez découvrir, pour les adultes comme pour les enfants, les nombreuses associations sportives, culturelles, environnementales et bien d'autres, existantes sur notre territoire.

LE LONDRINA

BAR –RESTAURANT – PIZZERIA

A partir du 1^{er} septembre 2022, Virginie et Marco partent pour de nouveaux projets. Nous leur souhaitons une bonne continuation.

Un appel à candidature sera lancé prochainement pour une nouvelle mise en gérance.

CAMION DE PIZZAS

Un Camion de Pizzas est sur la place du village tous les mercredis à partir de 18 heures.

La Petite Fringale Téléphone : 06.56.72.10.65

LES PAYSANS DU VILLAGE DE SALIGNAC :

ESCLANGON Gilles – Culture de céréales et fourrage

EARL ALDEMON – Rémy et Julien EULOGE – Producteurs de plantes aromatiques : essence de lavandin, thym, estragon, producteur pommes Bio, culture céréales et fourrages

LOMBARD Ludovic et Gilbert – Producteur de fruits et légumes, présent sur les marchés de Sisteron les mercredis et samedis et sur le marché estival du mercredi soir à Salignac

MAUREL Nicolas – Huile d'olive Bio, Olives de table, Tapenade, Amandes

EARL de PLANUBERT – Martial et Guy BAILLE – Culture de fourrage, céréales

LE CHAMP D'ANTARES Vincent DE GENNARO - Ferme du Borny. Vente de fruits et légumes de saisons, cultivés sans aucun traitement, du semis à la récolte. Vente de paniers personnalisés sur commande.

Contact : 0627947589 ou via la page Facebook Le champ d'Antares (vous trouverez la liste des légumes disponibles et les légumes à venir)

LES ARTISANS DU VILLAGE DE SALIGNAC

Thierry LEITZ, Artisan, 06.60.85.25.87,
thierryleitz@yahoo.fr

Rolland PEREZ, Artisan Peintre, 06.78.68.91.13,
rolland.perez04@gmail.com

SASU DOMENGE Sylvain, tous travaux du bâtiment, 06.98.30.36.25,
sasudomengesylvain@yahoo.fr

PROVENCE INTENDANCE, Piscine, réparation entretien rénovation, François NICOLA, 06.87.28.48.09, cg@provence-intendance.com

FAVINI SERVICES, Produits agricoles, locations de bennes, transports, 06.27.76.11.20

SOCIETE ALPINE DES BOIS, débroussaillage, déboisage, broyage, préparation de terrain, élagage, démontage d'arbre, bois de chauffage, 04.92.62.67.58, 06.74.89.17.18,
alpinedesbois@orange.fr

MENUISERIE EBENISTERIE GROS, 04.92.35.35.35, 06.70.72.62.69, 06.82.65.20.82,
menuiserie.ebenisterie.gros@orange.fr

LES BELLES LURETTES
Location de voitures anciennes
M.HAUFFMAN
07.85.14.72.45
contact@lesbelleslurettes.fr
site www.lesbelleslurettes.fr

AUDREY DOMENGE
ENERGETICIENNE
06.60.28.38.82 energic.audrey@yahoo.com

TATIE TOUT'S & CO
Visites et garde à domicile pour chiens & chats
06.70.66.57.94
Tatietouts04@gmail.com

VERTICALIBRE
Prestations d'élagage et d'abattage
06.10.52.59.93
verticalibre@gmail.com

LES ASSISTANTES MATERNELLES DU VILLAGE DE SALIGNAC

Brigitte CHABBERT, 908 rte du village, 04290 SALIGNAC - 07 70 66 00 83 / brigitte.chab04@gmail.com

Laalia HEBIDI, 184 chemin des oliviers, 04290 SALIGNAC - 06 52 31 64 24 garde d'enfants le mercredi et vacances scolaires seulement.

Océane SCUITTI 501 route de la Chapelle, 04290 SALIGNAC - 07.89.88.84.64

RECETTE



AUBERGINES FARCIES AUX EPICES

Ingrédients :

6 petites aubergines – 500 gr d'épaule d'agneau hachée – 2 oignons – sel, poivre – huile de friture- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive – 6 tomates mûres – 1 gousse d'ail – persil – 1 petite boîte de concentré de tomates – les épices : une pointe de quatre épices, de sarriette, de coriandre, de piment de Cayenne, de cumin, de thym, de noix de muscade.

Préparation des aubergines :

Ne pas peler. Rincez-les, essuyez-les, mettez-les dans une poêle assez profonde. Arrosez-les d'un filet d'huile de friture. Faites-les cuire tout doucement à l'étouffée, avec un couvercle, jusqu'à ce qu'elles soient ramollies.

Préparation de la viande :

Dans une cocotte, mettez un peu d'huile de friture. Faites revenir les oignons coupés en fines lamelles, puis la viande hachée. Salez, poivrez. Lorsque la viande est cuite, ajoutez les épices et le coulis de tomates.

Préparation de la sauce tomate :

Dans une poêle, mettez deux cuillères à soupe d'huile d'olive. Ajoutez les tomates pelées, épépinées et coupées en tranches. Ajoutez l'ail et le persil. Laissez bien réduire. Salez, poivrez. Sortez les aubergines de la poêle. Disposez-les tête-bêche dans un plat à gratin. Ouvrez-les dans le sens de la longueur à l'aide d'un couteau pointu. Remplissez-les de farce.

Lorsque la sauce tomate est bien cuite et bien réduite, versez-la sur les aubergines.

Préchauffez le four à 220°. Enfourez 15 mn.

Bon appétit !

« Mes Recettes de Provence » Andrée Anglès »

Protection des données personnelles : Nous utilisons votre adresse électronique pour vous transmettre le bulletin municipal de la commune de Salignac. Le responsable de traitement est la mairie de Salignac. Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin par mail, vous pouvez transmettre votre demande à la mairie par courrier électronique à l'adresse suivante : salignachp@orange.fr

Vous pouvez retrouver toutes les actualités concernant la commune sur le site www.salignac04.fr
Les démarches administratives, les comptes rendus des conseils municipaux, les informations de vie pratique, les menus de la cantine...

Retrouvez les alertes, animations et informations sur l'application mobile PanneauPocket.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.